Funérailles de Marie-Thérèse à Versailles (1683)

Versailles, Chapelle Royale. Samedi 10 octobre 2015, 20h. Requiem pour Marie-Thérèse. *L'année du tricentenaire de la mort de Louis XIV, le Centre de musique baroque de Versailles célèbre aussi la disparition de son épouse, mariée en 1660, alors de fastueuses représentations du Xerse du compositeur vénitien Cavalli, invité à grands frais et grand train par le Cardinal Mazarin.*



La Reine Marie-Thérèse décéda le 30 juillet 1683 après une maladie de quatre jours. Le 10 août suivant, le corps embaumé est inhumé à la Basilique Saint-Denis : « La Musique de la Reyne chantait le De Profundis » rapporte la Gazette. Mais dès le 2 août, on avait chanté un service solennel à la Cathédrale Notre-Dame de Paris avec une Pompe funèbre conçu par le décorateur renommé (à juste titre) Bérain. Louis XIV qui n'aimait guère son épouse, mais qu'il « honorait » chaque nuit (entre deux maîtresses ?), épousa peu après la mort de la Reine, et en secret Madame de Maintenon. A propos de la mort de marie-Thérèse, Lous XIV déclara non sans ironie et cynisme : « Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait causé ». Propre au décorum lié aux personnalités royales, les Funérailles sont un théâtre et un rituel spectaculaire. Grâce à l'abondante documentation conservée, il est possible de se faire une idée très précise des Funérailles à Saint-Denis. Le dispositif musical comprenait trois entités distinctes avec leur répertoire propre qui alternaient en permanence : plain-chant pour les chantres placés près du catafalque, messe

polyphonique pour les chanteurs de la Musique de la Chapelle (Missa pro defunctis de Charles d'Helfer) et motets à grands chœur pour les chanteurs et instrumentistes de la Musique de la Chambre (les fameux Dies iræ et De profundis de Jean-Baptiste Lully créés pour la circonstance).

Musiques de Charpentier pour les funérailles royales



Hélas pour les cérémonies organisées à Versailles, on ne sait rien. À la vérité, on ne sait trop quels compositeurs et Maîtres de Chapelle participèrent aux nombreuses cérémonies organisées à cette occasion, tant à Versailles, à Paris et partout en province. C'est pourquoi la figure de **Marc-Antoine Charpentier** prend ici un sens et une portée légitime. Le corpus des trois œuvres composées par Charpentier, est unique en son genre, autant par l'importance historique qu'il revêt que par sa profonde qualité artistique. En effet, dans les trois œuvres, dans le Luctus écrit pour 3 voix solistes, dans l'impressionnant In obitum qui revêt toutes les caractéristiques des motets dramatiques et Histoires sacrées du compositeur, – c'est à dire dans une écriture italienne, sensuelle et raffinée apprise à Rome auprès de son maître Carissimi-, dans le De profundis enfin, on retrouve au plus haut degré d'inspiration, le génie de Charpentier, son originalité inégalée en matière de musique sacrée en cette seconde moitié du XVIIème siècle. Une telle musique de funérailles, plus somptueuse encore que ne le seront les Funeral Sentences écrites par Purcell pour la Reine Anne bouleverse toujours l'auditeur du XXIème siècle, comme les contemporains de la Reine Marie-Thérèse purent être touchés

voire bouleversés par le spectacle funèbre des Funérailles de la Reine en 1683. Outre sa grande qualité et son éloquence funéraire d'une gravité prenante directe, avant celle d'un Rameau par exemple (et qu'**Olivier Schneebeli** a précédemment abordé à l'occasion en 2014, des 250 ans de la mort de Rameau), la musique de Charpentier jouée ainsi dans l'écrin le plus sacré et le plus solennelle du Château de Versailles pose clairement la question de la place et de l'estime de sa musique à la Cour de Louis XIV : s'il n'a jamais occupé de fonctions officielles comme Lully, Charpentier fut un tempérament très apprécié du Roi qui n'a cessé de lui témoigner un soutien constant pendant le règne. Jouer Charpentier est donc légitime d'autant que sans réelles sources précises ni témoignages fiables, aucun document n'indique les compositeurs sollicités pour la Messe des funérailles de Marie-Thérèse. Au regard de la qualité et de la justesse de l'écriture de chaque partition, on peut facilement imaginer qu'elles aient pu être écrites à cette occasion.



Versailles, Chapelle Royale
Samedi 10 octobre 2015, 20h.

Informations
Réservations

Musiques pour les funérailles de la Reine Marie-Thérèse, 1683.

Marc-Antoine Charpentier : *Luctus de Morte Augustissimae, In obitum augustissimae, De Profundis…*

Les Pages et Les Chantres du Centre de Musique Baroque de Versailles
La Rêveuse
Benjamin Perrot et Florence Bolton, direction
Olivier Schneebeli, direction